



## Rapport du Président à la Séance Plénière

### **Séance du 15 novembre 2018**

---

Rapport n°	18SP-2110
Commission(s)	Hors commission
<b>Objet</b>	<b>Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes</b>

---

Consciente du levier formidable que peuvent représenter ses actions dans toute une série de domaines sociétaux, la Région Grand Est a fait le choix de s'investir en faveur de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes. Ce choix, la Région Grand Est a décidé de le concrétiser en s'organisant d'abord institutionnellement, en identifiant, ensuite, les axes prioritaires de ses interventions et en engageant un processus d'élaboration d'un plan d'actions aujourd'hui encore en cours.

Une société inclusive et promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes, tel est le projet collectif auquel souhaite contribuer la Région Grand Est.

En parallèle de la responsabilité individuelle de chacun, la Région est investie d'une responsabilité morale et politique en faveur de l'Egalité. Le riche débat national et mondial autour de l'égalité entre les femmes et les hommes ne doit pas rester une coquille vide.

Il s'agit d'un véritable enjeu de société dont les effets stimulants sur notre économie, notre organisation sociale, notre vie politique et nos relations sociales ne sont plus à prouver.

C'est donc dans un état d'esprit volontaire que, dès décembre 2016, la Région nomme un élu délégué à l'Egalité Femmes-Hommes. Elle signe dans la foulée la Charte Européenne en faveur de l'Egalité des Femmes et des Hommes dans la Vie Locale et crée un Comité de Pilotage composé d'élus régionaux issus de toutes les sensibilités, de membres du CESER Grand Est, d'agents régionaux et de personnalités qualifiées issues du monde économique, associatif ou éducatif, chargé de suivre la mise en œuvre de ces engagements. Un réseau de référents est créé au sein de l'Administration Régionale afin que l'approche de la thématique soit transversale.

Ce deuxième rapport de situation en matière d'Egalité entre les femmes et les hommes présenté par la Région Grand Est est un document de contexte et de recensement. Il aborde les caractéristiques territoriales de la thématique, présente les constats et actions menés en interne, au sein de l'administration régionale, et fait état des actions et dispositifs menés par la Région qui contribuent à réduire les inégalités. Ce rapport répond à une obligation législative mais la Région, en signant la Charte Européenne en faveur de l'Egalité dans la Vie Locale, s'est engagée volontairement à aller bien plus loin que ce à quoi la Loi l'oblige.

En 2018, la Région Grand Est a initié un processus d'élaboration d'un Plan d'Actions en matière d'Égalité qui sera présenté au premier trimestre 2019. Ce processus, dense, la Région Grand Est l'a voulu participatif et concerté. Parce que la sensibilisation aux problématiques de l'Égalité Femmes – Hommes doit se faire le plus tôt possible, la Région est très attentive à connaître le point de vue et le vécu des jeunes du Grand Est afin d'agir de manière efficace et pertinente sur les comportements et les stéréotypes et ce, le plus tôt possible. Une grande enquête à destination des 15-29 ans a été lancée afin de connaître leur vécu, leurs perceptions et leurs connaissances en matière d'égalité. Les résultats de cette enquête seront présentés fin novembre et les propositions d'actions de la Région seront intégrées au Plan d'Actions régional comme un champ prioritaire d'engagement.

Des ateliers participatifs ont associé les élus régionaux volontaires ainsi que les agents afin de proposer toute une série d'idées qui alimenteront les propositions d'actions.

La Politique Régionale en matière d'Égalité Femmes-Hommes est en construction, l'objectif étant de réunir les conditions de l'efficacité et de la pertinence. C'est le Plan d'Actions Régional qui sera soumis à l'Assemblée Régionale qui en sera le cadre.

Le rapport joint en annexe constitue donc une photographie à un instant donné de la situation en matière d'égalité femmes-hommes de la Région Grand Est. Il a pour objectif de montrer les avancées réalisées chaque année et de projeter les nouvelles actions à mener.

Ce second rapport annuel est également une nouvelle étape dans la valorisation du travail accompli par l'ensemble des directions et agents de la collectivité en faveur de l'égalité femmes-hommes sur le territoire du Grand Est, et ouvre des perspectives nouvelles pour l'année 2019.

\* \* \*

#### **Il vous est proposé :**

- **de prendre acte** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes de la Région Grand Est.

\*\*\*

#### **Je vous prie de bien vouloir en délibérer**

Le Président du Conseil régional



Jean ROTTNER